



**DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DES GROUPEMENTS DÉPARTEMENTAUX
DE LA FÉDÉRATION FO SPS, À SAINT JEAN DE MONTS
DU 5 AU 07 OCTOBRE 2021**

La Conférence fait sienne les revendications portées par la Confédération et la Fédération dans le cadre national et interprofessionnel du 5 octobre 2021 :

- Non à la réforme des retraites, pour le maintien des régimes spéciaux dont la CNRACL,
- Non à la réforme sur l'assurance-chômage,
- Pour l'augmentation générale des salaires et de la valeur du point d'indice,
- Résorption de l'emploi précaire.

La Conférence rappelle qu'elle n'est pas dupe des réelles intentions du gouvernement.

Si au plus fort de la crise que nous traversons, ses membres se succédaient sur les plateaux télé pour louer le dévouement des agents publics et hospitaliers, les mêmes amplifiaient les politiques de destruction du service public.

Pour FO, les insuffisances d'effectifs dans les hôpitaux, les suppressions de lits, la réduction des moyens financiers et humains dans les collectivités locales, les réformes territoriales et la perpétuelle remise en cause du statut des fonctionnaires, démontrent bien une volonté de démantèlement du service public républicain, seul garant d'égalité de traitement des citoyens.

La Conférence dénonce également les suspensions sans salaire des agents ayant refusé de se faire vacciner, dans les structures, les établissements de soins et dans les collectivités.

En effet, ces mesures ne font que rajouter une crise fonctionnelle à la crise sanitaire. La Conférence revendique la réouverture de lits, l'augmentation des moyens budgétaires, la réintégration des agents suspendus et les recrutements de personnel, seules mesures à même de répondre aux besoins en santé de la population et d'améliorer les conditions de travail des personnels.

La Conférence dénonce les réformes successives de décentralisation qui déstabilisent l'offre publique de proximité et dégradent les conditions de travail des agents.

Elle rappelle que les agents territoriaux, comme les hospitaliers, accompagnent les citoyens de la naissance au trépas : la petite enfance, les services périscolaires, la restauration scolaire, l'entretien des bâtiments et espaces publics, la prise en charge de la dépendance, les services funéraires..., sont autant de compétences qui doivent impérativement être mieux reconnues par le salaire et le statut.

La Conférence apporte son soutien à l'ensemble des initiatives prises par les syndicats de la Fédération pour stopper toutes ces politiques d'austérité destructrices du service public, du statut, du droit, des acquis sociaux, des salaires et des agents de la fonction publique.

Elle se positionne clairement pour construire avec sa Fédération, le rapport de force en ce sens.

St Jean de Monts, le 7 octobre 2021.